

Réponse du Conseil administratif à la motion de M^{me} Michèle Künzler, MM. Alain Marquet et Roger Deneys, acceptée par le Conseil municipal le 16 mai 2001, intitulée: «Contrats de mobilité avec une entreprise d'auto-partage».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'étudier la possibilité d'établir des contrats avec une entreprise d'auto-partage pour remplacer une partie du parc automobile de la Ville de Genève. L'étude du concept et l'introduction d'un tel système, le cas échéant, se feront en concertation avec le personnel concerné de la centrale d'achats et les utilisateurs potentiels de l'administration municipale.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En septembre 2001, le secrétaire général de la Ville de Genève a envoyé un courrier à tous les directeurs et chefs de service de l'administration municipale afin de leur proposer un abonnement auprès d'une entreprise d'auto-partage, dans le but de permettre aux membres du personnel d'effectuer leurs déplacements professionnels.

Sur la base des réponses obtenues, la Ville de Genève a souscrit 35 abonnements, à titre d'essai pour une année. Au terme de cet essai, le nombre d'abonnements reconduits a été ramené à 10.

De plus, le Service des espaces verts et de l'environnement et le Service des achats ont testé une nouvelle forme d'abonnement avec l'entreprise Mobility Carsharing (abonnement Business). Il s'agit de remplacer un véhicule de service par un véhicule de cette entreprise. Le véhicule est stationné sur un emplacement du service concerné et il est utilisé, pendant les heures ouvrables, par les employés municipaux et, le soir, le week-end et les jours fériés, par la clientèle de l'entreprise d'auto-partage. La mise à disposition de cette place de parc est facturée à Mobility.

Cette formule s'est révélée concluante, ces deux services ont renoncé au remplacement de deux véhicules de service. L'administration municipale contractera de nouveaux abonnements sur cette base chaque fois que cela sera possible.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Jean Erhardt

Le maire:
Christian Ferrazino

Le 19 mai 2004.